

# OSCE RAPPORT ANNUEL



# '11





## MESSAGE DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Le présent rapport annuel est le premier que je présente en ma qualité de Secrétaire général, un poste que j'occupe depuis juillet dernier. Au cours des six premiers mois à ce poste, j'ai visité 23 États participants de l'OSCE et pays partenaires, j'ai rencontré des représentants de gouvernements, d'organisations internationales, d'opérations de terrain de l'OSCE, des parlementaires et des médias.

L'année 2011 fut, assurément, une année de changements qui ont dépassé de loin ceux intervenus au niveau de la direction de l'OSCE. Elle a commencé de manière dramatique, avec des changements radicaux dans de nombreux pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord, dont nos partenaires pour la coopération, l'Égypte et la Tunisie. Alors que bon nombre de peuples du sud de la Méditerranée faisaient valoir leurs droits politiques, de nombreux États participants de l'OSCE, dont la Lituanie, qui a exercé la présidence en 2011, célébraient les 20 ans de leur indépendance, jetant un regard rétrospectif sur leurs propres processus de transformation démocratique. Les événements qui se sont produits en Afrique du Nord nous ont rappelé que le changement est un processus long et ardu qu'on ne saurait tenir pour acquis. Ils nous ont aussi rappelé le rôle que l'OSCE peut jouer en appuyant les transitions démocratiques, et tout au long de l'année 2011, l'Organisation a offert son soutien et son expertise à ses partenaires méditerranéens.

Les progrès vers un règlement des conflits prolongés sont restés une priorité majeure pour l'Organisation,

ils ont nécessité des efforts soutenus dans les formats de négociation existants. Les négociations officielles « 5+2 » sur le processus de règlement transnistrien ont repris en novembre après une interruption de près de six ans. Malheureusement, la situation au sein du Groupe de Minsk et des Discussions internationales de Genève n'est pas aussi encourageante.

D'autres développements ont également été difficiles. Les procès de manifestants à la suite des élections présidentielles de 2010 en Biélorussie ont sonné l'alarme sur la situation des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans le pays, et quelques États participants ont invoqué le Mécanisme de Moscou de l'OSCE. La crise financière dans la zone euro, une crise politique en Albanie, la violence dans le nord du Kosovo et des perturbations dans l'ouest du Kazakhstan nous ont rappelé les défis qu'il nous faut relever, nous qui œuvrons à la vision d'une communauté de sécurité euro-atlantique et eurasiennne, libre, démocratique, unie et indivisible.

L'Organisation doit suivre le rythme des changements, elle doit être prête à relever des défis nouveaux et anciens en matière de sécurité dans les trois dimensions, provenant de l'intérieur de notre région et de notre voisinage immédiat.

C'est dans cet esprit que je suis revenu à l'OSCE, porteur d'idées nouvelles sur la manière d'adapter l'Organisation aux réalités actuelles, en conférant un rôle politique accru au Secrétaire général, en accroissant la visibilité de l'OSCE, en sensibilisant les ONG et la



communauté des groupes de réflexion, et en renforçant notre capacité à gérer les conflits et les nouvelles menaces transnationales. J'ai tout mis en œuvre pour m'assurer que les activités de l'OSCE soient optimisées en ces temps économiques difficiles. Je me suis aussi fixé comme priorité de renforcer nos partenariats existants avec d'autres organisations internationales et régionales. C'est avec plaisir que je constate que les États participants ont contribué à bon nombre de ces initiatives.

La Présidence lituanienne a initié une série d'échanges entre les délégations, les ONG et la communauté des groupes de réflexion au travers des « Dialogues de V à V ». Ces séances ont permis d'examiner des moyens concrets d'assurer le suivi des tâches confiées au titre de la *Déclaration commémorative d'Asztana: vers une communauté de sécurité*. Dans le même temps, d'importants projets non officiels dits « Track II », comme l'Initiative de sécurité euro-atlantique, ont tenté d'enrichir notre débat par de nouvelles propositions, et plusieurs États participants ont annoncé le lancement de nouvelles initiatives scientifiques.

Lors de la Réunion du Conseil ministériel à Vilnius en décembre, les Ministres des affaires étrangères se sont félicités de ma proposition de créer un nouveau département au sein du Secrétariat de l'OSCE afin d'enrayer les menaces transnationales. L'adoption de la décision MC.DEC/9/11 permettra de renforcer la coordination et la cohérence dans les efforts déployés par l'OSCE pour faire face au terrorisme, à la criminalité organisée, au

trafic de drogue et autres menaces transfrontalières pour la sécurité. Ce n'est là qu'une des décisions transversales qui font partie des nombreux résultats du Conseil ministériel qui déterminent notre agenda pour 2012.

L'année s'est achevée avec un autre fait marquant: après 15 ans de présence de l'OSCE en Croatie, les États participants ont déclaré que le mandat du Bureau était accompli. Cette réussite illustre les résultats sur le long terme auxquels ont abouti les efforts déployés par notre Organisation pour instaurer la confiance, la liberté et la sécurité dans notre région.

Jetant un regard rétrospectif sur ces réalisations importantes, je tiens à féliciter de leurs efforts les femmes et les hommes qui servent avec dévouement l'OSCE: le Secrétariat, les institutions, les opérations de terrain et l'Assemblée parlementaire. Je souhaite aussi souligner la contribution de mon éminent prédécesseur, Marc Perrin de Brichambaut, dont l'inlassable travail se reflète également dans le présent rapport, et j'assure les présidences actuelle et future de mon plein soutien.

*Lamberto Zannier*  
Secrétaire général de l'OSCE

*Le Secrétaire général de l'OSCE, M. Lamberto Zannier, a pris ses fonctions le 1er juillet 2011. (OSCE/Susanna Löff)*

# RÉSUMÉ

*En 2011, l'OSCE a été chargée de prendre des mesures constructives pour réaliser la vision d'une communauté de sécurité globale, coopérative et indivisible dans l'ensemble de la région euro-atlantique et eurasiennne, libre de clivages, de conflits, de sphères d'influence et de zones ayant des niveaux de sécurité différents, comme énoncé dans la Déclaration commémorative d'Astana: vers une communauté de sécurité. Tout au long de l'année, les États participants se sont employés, dans les cadres établis de l'OSCE, à atténuer les divergences et à renforcer la confiance, ce qui a donné lieu à des développements positifs dans les domaines des conflits prolongés, de la liberté des médias, de la tolérance et de la non-discrimination, de l'observation des frontières, de la coopération régionale, des transports, de l'énergie et de la cybersécurité.*

## **Dimension politico-militaire**

**CONFÉRENCE ANNUELLE D'EXAMEN DES QUESTIONS DE SÉCURITÉ DE 2011.** Les débats, articulés autour du thème « Vers une communauté de sécurité: ce qu'il faut faire », étaient axés sur les menaces transnationales, le cycle du conflit et les mesures de confiance et de sécurité. Une séance spéciale, sur les moyens pour l'OSCE de renforcer son interaction avec les partenaires pour la coopération, a eu lieu en préalable à la Conférence. Parmi les autres activités relevant de la première dimension, il y a lieu de citer une conférence intitulée « Lutte contre le trafic de drogues et renforcement de la sécurité et de la gestion des frontières dans l'espace de l'OSCE », un séminaire intitulé « Questions appliquées dans le cadre des pratiques internationales de délimitation/démarcation des frontières terrestres » et un séminaire de haut niveau sur la doctrine militaire.

**VINGT ET UNIÈME RÉUNION ANNUELLE D'ÉVALUATION DE L'APPLICATION.** Les États participants se sont concentrés sur le Document de Vienne 1999 en débattant de la mise en œuvre présente et à venir des principales mesures de confiance et de sécurité (MDCS) de l'OSCE. La réunion a également offert l'occasion aux participants d'échanger des données d'expérience et de formuler des suggestions en ce qui concerne les MDCS, ainsi que d'évaluer la mise en œuvre des engagements de l'OSCE en la matière.

**DOCUMENT DE VIENNE 2011.** Le Document de Vienne 2011 sur les mesures de confiance et de sécurité est le résultat de la première mise à jour du Document en 12 ans et instaure une procédure visant à le mettre à jour à intervalles réguliers, tous les cinq ans.

**ÉLIMINATION DU MÉLANGE.** En 2011, l'OSCE, en coopération avec le Ministère ukrainien de la défense, a procédé à l'élimination de près de 4 000 tonnes du composant de propergol hautement toxique appelé mélange en Ukraine occidentale et centrale. Depuis le lancement du projet en 2009 jusqu'à ce jour, près de 7 000 tonnes en ont été éliminées. Le Centre de l'OSCE à Astana a

également soutenu un projet en la matière en facilitant une visite d'experts techniques russes sur les sites de stockage du mélange au Kazakhstan en prévision de l'élimination du mélange dans des installations de la Fédération de Russie.

**IDENTIFICATION DES TENSIONS ETHNIQUES ET RECHERCHE DE MOYENS D'Y REMÉDIER RAPIDEMENT.** Le Haut Commissaire pour les minorités nationales (HCMN) a continué de s'employer à remédier aux tensions ethniques en examinant la situation des communautés minoritaires dans de nombreux États participants et en les conseillant pour ce qui est de la législation nationale relative aux minorités et des relations interethniques en général. Le HCMN a également prêté son concours à plusieurs pays dans le cadre de leur dialogue bilatéral sur des questions intéressant les minorités nationales et coopéré avec des organisations internationales sur des questions pertinentes, telles que l'apatridie et la situation des Roms.

**ÉCOLE DES CADRES POUR LA GESTION DES FRONTIÈRES.** L'école des cadres de l'OSCE pour la gestion des frontières sert de plus en plus de pivot pour les activités de formation dans les domaines de la gestion et de la sécurité des frontières. Au travers des cours dispensés à des agents des douanes afghanes, d'une conférence d'experts sur la sécurité régionale et d'une activité de formation organisée en Lituanie à l'intention d'officiers tadjiks et afghans, l'école a accru son rayonnement international. Près de 300 officiers et experts de 15 États participants et partenaires de l'OSCE pour la coopération, dont l'Afghanistan et la Mongolie, y ont suivi des cours.

## **Dimension économique et environnementale**

**ÉNERGIE, TRANSPORT ET COOPÉRATION TRANSFRONTIÈRE.** Le dix-neuvième Forum économique et environnemental était consacré à la promotion de l'énergie et du transport durables, tandis qu'un atelier de la Présidence sur le thème « Activités économiques et environnementales en tant que mesures de confiance » a illustré comment ces activités pouvaient contribuer à accroître la confiance, atténuer les causes possibles de tension et

renforcer la sécurité. Une conférence de haut niveau intitulée « Intégrer les marchés énergétiques mondiaux – Assurer la sécurité énergétique » a servi de cadre à des débats sur le commerce interentreprises d'énergie et les mécanismes pour assurer un transit stable des ressources énergétiques et leur diversification dans la région de l'OSCE et au-delà.

**RÉUNION SUR LA MISE EN ŒUVRE DES ENGAGEMENTS CONCERNANT LA DIMENSION ÉCONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTALE.** Une nouvelle réunion, sur la mise en œuvre des engagements concernant la dimension économique et environnementale, visant à évaluer la mise en œuvre des engagements souscrits dans la deuxième dimension et à définir les priorités pour l'action future, a été introduite en 2011. Le 7 décembre, le Conseil permanent a adopté une décision de tenir cette réunion sur une base annuelle.

### **Dimension humaine**

**RÉUNION SUR LA MISE EN ŒUVRE DES ENGAGEMENTS CONCERNANT LA DIMENSION HUMAINE.** Près d'un millier de représentants de gouvernements et de la société civile des 56 États participants de l'OSCE ont évalué les progrès accomplis dans le cadre de la mise en œuvre des engagements de l'OSCE dans les domaines des droits de l'homme et de la démocratie au cours de la plus importante conférence européenne sur les droits de l'homme. Les processus de transition démocratique dans les pays partenaires de l'OSCE du Sud de la Méditerranée et la situation des droits de l'homme en Biélorussie ont occupé une place importante à l'ordre du jour de cette Réunion.

**RENFORCEMENT DE LA CONFIANCE.** En coopération avec le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme de l'OSCE, la Présidence a organisé trois réunions supplémentaires sur la dimension humaine, qui étaient consacrées respectivement aux institutions nationales des droits de l'homme, à la prévention du racisme, de la xénophobie et des crimes de haine grâce à des initiatives en matière d'éducation et de sensibilisation, et à la promotion du pluralisme dans les nouveaux médias, cette dernière réunion ayant été organisée en coopération avec la Représentante pour la liberté des médias.

**OBSERVATION DES ÉLECTIONS.** En 2011, le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme a mené à bien 18 activités liées à l'observation électorale dans 17 États participants, dont huit missions d'évaluation électorale et 10 missions d'observation électorale. Des équipes d'experts ont aussi été déployées dans deux États participants pour y suivre les élections locales. L'Assemblée parlementaire de l'OSCE, œuvrant

en coopération avec d'autres assemblées parlementaires et le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme de l'OSCE, a dirigé six missions d'observation d'élections en 2011.

**DROITS DES FEMMES ET ÉGALITÉ DES SEXES.** En 2011, la promotion des droits des femmes et de l'égalité des sexes, l'autonomisation économique et juridique des femmes, la prévention de la violence domestique à l'égard des femmes et la mise en exergue de l'importance de leur contribution à la paix et à la sécurité ont figuré parmi les priorités dans la dimension humaine. Parmi les diverses activités, il y a lieu de mentionner une « Table ronde d'experts sur la prévention de la radicalisation des femmes conduisant au terrorisme » organisée par l'Unité d'action contre le terrorisme, la Section de la parité des sexes et le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme de l'OSCE. La Section de la parité des sexes a également organisé des conférences sur les thèmes « La résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies : dépasser la théorie pour maximiser la sécurité au sein de l'OSCE » et « Entrepreneuriat des femmes dans la région de l'OSCE : tendances et bonnes pratiques ».

### **Activités transdimensionnelles**

**CONSEIL MINISTÉRIEL DE L'OSCE.** Les ministres des affaires étrangères des 56 États participants et des 12 partenaires pour la coopération de l'OSCE se sont réunis à Vilnius pour traiter des problèmes de sécurité qui se posent dans les trois dimensions et ont adopté une décision sur l'alerte précoce, l'action rapide, la facilitation du dialogue et le soutien à la médiation, ainsi que la réhabilitation post-conflit. Les États participants sont également parvenus à un consensus sur la lutte contre les menaces transnationales, la lutte contre la traite des êtres humains, la promotion de l'égalité des chances des femmes dans la sphère économique, le renforcement du dialogue sur le transport, la définition du rôle de l'OSCE dans la facilitation de la résolution 1540 du Conseil de sécurité des Nations Unies, les armes légères et de petit calibre et les stocks de munitions conventionnelles, le renforcement de l'engagement avec les partenaires de l'OSCE pour la coopération et les questions intéressant le Forum pour la coopération en matière de sécurité.

**DIALOGUES DE V À V.** Dans le cadre du processus de suivi de la Déclaration commémorative d'Astana : vers une communauté de sécurité, la Présidence a pris l'initiative d'organiser une série d'échanges de vues informels sur la sécurité euro-atlantique et eurasiennne. Les « Dialogues de V à V » (de Vancouver à Vladivostok via Vienne et Vilnius) consistent en discussions informelles au niveau des ambassadeurs dans le style et l'esprit du Processus de Corfou.

VINGTIÈME SESSION ANNUELLE DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE L'OSCE. L'Assemblée parlementaire a adopté la Déclaration de Belgrade, dans laquelle les parlementaires ont traité de cybersécurité, de la traite des êtres humains, de la liberté d'Internet, des droits de l'homme, ainsi que d'autres questions, et préconisé des réformes visant à rendre l'OSCE plus transparente, plus ouverte à la société civile et mieux à même de réagir lors des crises.

LUTTE CONTRE LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS. La Représentante spéciale et Coordinatrice de l'OSCE pour la lutte contre la traite des êtres humains s'est employée, tout au long de l'année 2011, à rehausser le profil politique de cette question et elle a recommandé d'améliorer, dans tous les États participants, la mise en œuvre des engagements de l'OSCE en la matière. En vertu de ces engagements, la responsabilité principale de la lutte contre la traite des êtres humains incombe aux États participants et les institutions, structures et opérations de terrain de l'OSCE sont chargées d'agir dans des domaines clairement définis. Ayant déclaré leur détermination ferme et sans faille à lutter contre la traite des êtres humains sous toutes ses formes, les ministres des affaires étrangères des États participants de l'OSCE ont adopté, lors du Conseil ministériel de Vilnius, une déclaration en la matière.

CYBERSÉCURITÉ. Les cybermenaces pour les infrastructures essentielles, la cybercriminalité et l'utilisation d'Internet par des terroristes ont figuré à l'ordre du jour d'une conférence de l'OSCE, d'une durée de deux jours, intitulée « Une approche globale de la cybersécurité : exploration du rôle futur de l'OSCE ».

ACADÉMIE DE L'OSCE. Créée il y a huit ans, l'Académie de l'OSCE a réuni plus d'une centaine d'étudiants, fonctionnaires et universitaires des cinq États d'Asie centrale, d'Afghanistan et de l'espace de l'OSCE élargi, qui ont participé à ses cours du niveau de la maîtrise, à ses initiatives dans les domaines de la recherche et du dialogue, ainsi qu'à ses formations.

### **Conflits prolongés**

NÉGOCIATIONS « 5 + 2 ». Des progrès concrets ont été accomplis dans le cadre du processus de règlement transnistrien, les premières négociations officielles ayant repris à Vilnius, le 30 novembre. La réunion « 5 + 2 », appelée officiellement « Conférence permanente sur les questions politiques dans le cadre du processus de négociation visant au règlement du conflit en Transnistrie », a rassemblé, deux jours durant, les représentants des parties, les médiateurs et les observateurs : la Moldavie, la Transnistrie, l'OSCE, la Fédération de Russie, l'Ukraine, les États-Unis d'Amérique et l'Union européenne.

DISCUSSIONS DE GENÈVE. L'OSCE a coprésidé quatre cycles des Discussions de Genève en 2011. En coopération avec l'Organisation des Nations Unies et l'Union européenne, elle a présidé les pourparlers entre représentants de la Géorgie, de la Fédération de Russie, des États-Unis d'Amérique, ainsi que de Tskhinvali et de Soukhoumi. Tout au long de l'année, la Présidence a exhorté les participants à redoubler d'efforts s'agissant de questions telles que le non-recours à la force, les arrangements internationaux en matière de sécurité, le retour dans de bonnes conditions de sécurité et dans la dignité des personnes déplacées et des réfugiés, et les besoins humanitaires sur le terrain. Un ensemble de projets de remise en état de l'approvisionnement en eau, qui avaient été approuvés en 2010, ont été mis en œuvre et la libération de 26 détenus, le 30 décembre, a représenté un pas en avant important pour renforcer la confiance et contribuer à assurer la liberté de mouvement.

CONFLIT DONT EST SAISI LA CONFÉRENCE DE MINSK DE L'OSCE. Tout au long de l'année, la Présidence, les coprésidents et les membres du Groupe de Minsk, ainsi que les autres États participants, ont exhorté les parties à poursuivre, dans un plus grand esprit de compromis, les négociations pour un règlement pacifique du conflit du Haut-Karabakh fondé sur le non-recours à la force, l'intégrité territoriale, l'égalité des droits des peuples et le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Les incidents qui se sont produits le long de la ligne de contact, qui ont provoqué des pertes en vies humaines, ont eu pour effet d'accroître la tension dans la région. En marge de la Réunion du Conseil ministériel de Vilnius, les chefs de délégation des pays coprésidents du Groupe de Minsk et les Ministres des affaires étrangères arménien et azerbaïdjanais ont adopté une déclaration conjointe dans laquelle ils sont convenus de la nécessité de poursuivre le processus de négociation dans le format du Groupe de Minsk de l'OSCE.

### **Activités menées avec les partenaires**

PARTENAIRES MÉDITERRANÉENS POUR LA COOPÉRATION. Le Groupe de contact méditerranéen s'est réuni à cinq reprises en 2011 pour traiter d'une vaste gamme de questions de sécurité et des possibilités pour l'OSCE d'apporter son soutien à des transitions démocratiques dans le Sud de la Méditerranée. Les exposés faits sur des thèmes relevant des trois dimensions ont porté notamment sur la sécurité et la gestion des frontières, la non-prolifération, la sécurité énergétique et environnementale, la gestion des migrations, la réforme démocratique et les droits de l'homme.

ÉVÉNEMENTS DANS LE SUD DE LA MÉDITERRANÉE. Tout au long de l'année, l'Organisation a continué de se déclarer prête à soutenir les processus de transition

démocratique et à partager son expérience de la promotion de la sécurité, du renforcement de la prospérité et de l'édification d'institutions démocratiques solides et de sociétés civiles dynamiques. L'Assemblée parlementaire a déployé sa première mission d'observation des élections en Tunisie. En outre, le Secrétaire général de l'OSCE et le Secrétaire général adjoint des Nations Unies aux affaires politiques ont accueilli conjointement, en marge du Conseil ministériel, une réunion table ronde visant à promouvoir une coordination plus étroite des réactions aux changements qui se produisent dans le Sud de la Méditerranée.

**CONFÉRENCE OSCE-RÉGION MÉDITERRANÉENNE.** Les participants à la Conférence OSCE-région méditerranéenne sur le thème « Transformation démocratique : défis et possibilités dans la région méditerranéenne » ont échangé des meilleures pratiques et des enseignements. Parmi les principaux sujets examinés figuraient notamment le rôle de la police et des forces armées dans les sociétés démocratiques, la promotion des droits de l'homme, les libertés fondamentales et l'état de droit, ainsi que la bonne gouvernance.

**ENGAGEMENT AVEC LA SOCIÉTÉ CIVILE.** Une conférence OSCE-pays partenaires méditerranéens intitulée « Transparence et pluralisme en matière de bonne pratique électorale, de participation politique et de réforme judiciaire et juridique » et une réunion sur le thème « Tolérance et non-discrimination dans la transition démocratique » ont permis à des représentants de la société civile des États participants et des pays partenaires méditerranéens de l'OSCE d'échanger des idées et de formuler des recommandations pour examen à la Réunion du Conseil ministériel de Vilnius. Les participants à la conférence de l'OSCE à l'intention de la société civile, organisée en tant qu'activité parallèle au Conseil ministériel, ont passé en revue la situation des droits de l'homme dans la région de l'OSCE et rédigé une série de recommandations pratiques qui ont été soumises à la Présidence à titre de contribution à la Réunion du Conseil ministériel.

**PARTENAIRES ASIATIQUES POUR LA COOPÉRATION.** Le Groupe de contact asiatique s'est réuni à sept reprises en 2011 pour débattre de questions de sécurité, dont les menaces transnationales, la sécurité et la gestion des frontières, la sécurité environnementale, la bonne gouvernance et la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, les droits de l'homme et des questions de démocratie, la non-prolifération et les efforts déployés par l'OSCE pour contribuer à stabiliser l'Afghanistan.

**CONFÉRENCE OSCE-MONGOLIE.** À la Conférence OSCE-Mongolie, les 56 États participants et les six

partenaires asiatiques pour la coopération ont eu un échange de vues sur les moyens de renforcer les synergies pour faire face aux menaces transnationales, favoriser la coopération économique internationale et promouvoir les droits de l'homme et les libertés fondamentales.

**MONGOLIE.** Partenaire pour la coopération depuis 2004, la Mongolie a postulé officiellement au statut d'État participant le 28 octobre. À la Réunion du Conseil ministériel de Vilnius, la Présidence irlandaise entrante a été chargée de faire avancer cette demande

**ENGAGEMENT AVEC L'AFGHANISTAN.** L'Organisation a continué de consolider son engagement avec l'Afghanistan en renforçant la participation d'homologues afghans à ses activités, notamment les formations dans des domaines tels que la lutte contre les stupéfiants, les douanes, la neutralisation des mines terrestres, la sécurité des documents de voyage, la gestion des frontières et la lutte contre le terrorisme.

### **Activités de la Présidence**

**SÉCURITÉ DES JOURNALISTES ET LIBERTÉ DES MÉDIAS.** La protection des journalistes et la liberté des médias ont été l'une des principales priorités de la Présidence lituanienne. Une conférence sur la sécurité des journalistes a servi de cadre à des débats sur les moyens de permettre aux médias de travailler en sécurité et librement dans la région de l'OSCE. À la fin de la conférence, le Président en exercice de l'OSCE et sa Représentante pour la liberté des médias ont présenté les *Recommandations de Vilnius sur la sécurité des journalistes*. D'autres activités ont inclus une table ronde sur la protection des journalistes contre la violence, une réunion supplémentaire sur la dimension humaine consacrée à la promotion du pluralisme dans les nouveaux médias et le lancement, à la Réunion du Conseil ministériel de Vilnius, du *OSCE Safety of Journalists Guidebook* (Manuel OSCE sur la sécurité des journalistes).

**TOLÉRANCE ET NON-DISCRIMINATION.** La promotion de la tolérance et de la non-discrimination, en particulier par l'éducation et la sensibilisation, a constitué une priorité de la Présidence en 2011. En coopération avec le BIDDH et les trois représentants spéciaux du Président en exercice, la Présidence a organisé une série de réunions – « Lutter contre l'antisémitisme dans le discours public », « Prévenir et contrer les incidents haineux et les crimes contre les chrétiens » et « Lutter contre l'intolérance et la discrimination à l'égard des musulmans dans le discours public » – dans le but de faire œuvre de sensibilisation et d'étudier les moyens de prévenir et de contrer la discrimination.

**POURPARLERS DE L'OSCE** Les deuxièmes Pourparlers annuels de l'OSCE, un séminaire intitulé « Bâtir des passerelles : la communauté de sécurité et les partenariats pour le changement », ont permis d'examiner le rôle que pouvait jouer la communauté internationale, la société civile, les femmes et les médias à l'appui du changement et de la transition démocratiques. Un rapport basé sur le séminaire a été publié et distribué à des groupes de réflexion internationaux.

**AUTRES ACTIVITÉS.** La Présidence, en coopération avec le BIDDH, a organisé un séminaire sur le thème « Rôle des partis politiques dans les processus politiques » et une « Conférence d'experts sur les institutions nationales des droits de l'homme dans l'espace de l'OSCE ». La Présidence a également organisé une « Réunion thématique spéciale sur les personnes déplacées et les réfugiés », qui a porté essentiellement sur l'identification des lacunes en matière de protection et la recherche de solutions durables pour les personnes déplacées dans l'espace de l'OSCE.

### ***Faits marquants***

**SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'OSCE.** Le 30 juin, le Conseil ministériel a adopté une décision sur la nomination de l'Ambassadeur Lamberto Zannier (Italie) en qualité de Secrétaire général de l'OSCE à compter du 1er juillet. Il a succédé au Français, Marc Perrin de Brichambaut, qui était Secrétaire général depuis juin 2005.

**BUREAU DE ZAGREB.** Le 15 décembre, les 56 États participants de l'OSCE sont convenus que le Bureau de Zagreb s'était acquitté avec succès de son mandat et le Conseil permanent a adopté une décision mettant fin à la présence de terrain de l'OSCE en Croatie après 15 années de travail dans le pays hôte.